

Atelier GPDS/CESC

Vendredi 15 avril 2022 - Collège Maurice Genevoix, MONTROUGE

Au regard du nombre de participants, les ateliers GPDS et CESC ont été fusionnés. Les échanges sur les différentes expériences ont permis de caractériser ces deux instances et leur interconnexion.

Chacune concourt à « l'accrochage scolaire » sous des angles distincts et complémentaires. Pour individualiser au mieux les accompagnements d'élèves en risque de décrochage scolaire, l'élargissement de ces instances au-delà des EPLE a été évoqué; vers les réseaux FOQUALE par exemple, puis vers les partenaires interinstitutionnels de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) si besoin pour entrevoir des modalités d'accompagnement différentes ; puis travailler un raccrochage vers une formation qualifiante ou diplômante dans le prolongement des démarches d'accrochage scolaire.

Présents :

Prénom Nom	Fonction	Mail	Etablissement
Cyril RIFFAULT	Proviseur Pilote FOQUALE Bassin d'Antony	cyril.riffault@ac-versailles.fr	LP Léonard de Vinci – Bagneux
Fabienne BOYADJIAN	IEN-IO Information/Orientation	fabienne.boyadjian@ac-versailles.fr	DSDEN 92
Mustapha BOUZIDI	Coordonnateur MLDS départemental 92	mustapha.bouzidi@ac-versailles.fr	DSDEN 92
Sarah CHESNAIS	Conseillère pédagogique Maths (CPD)	sarah.chesnais@ac-versailles.fr	IEN Antony
Florence PERROT	CPE et RDS	florence.perrot2@ac-versailles.fr	LP Jean Monnet - Montrouge
Anne HENNECART	Principale	anne.hennecart@ac-versailles.fr	Collège P. Eluard - Nanterre
Olivier BERLOQUIN	Coordonnateur MLDS Bassin d'Antony	olivier.berloquin@ac-versailles.fr	LP Jean Monnet - Montrouge
Xavier TAUPENAS	Principal Adjoint	xavier.taupenas@ac-versailles.fr	Collège André Doucet - Nanterre
Miguel BLANCO	Directeur	m.blanco@ville-montrouge.fr	Espace jeunes de Montrouge
Anne-Cécile TORIN	Animatrice	c.andrieu@ville.montrouge.fr	Club 8/13 – Mairie de Montrouge
Lila LIPKOWICZ	Coordinatrice CLSPD	lila.lipkowicz@orange.fr	Ville de Montrouge
Marco MEDINA AGUILAR	Coordinateur	m.medinaaguilar@ville-montrouge.fr	Ville de Montrouge Directeur de l'éducation
Sophie BERNAT	CPR 1 ^{er} degré	sophie.bernat@ac-versailles.fr	IEN 8 ^{ème} circonscription

1/ Introduction de Mme Marie-Christine RIVET, conseillère technique établissement et vie scolaire (CTEVS)

Rappelle la priorité d'anticiper et prévenir l'absentéisme des élèves selon un nouveau paradigme sur la protection de la jeunesse : « un élève peut être absent et ne pas être décroché puis inversement ». L'orientation est un sujet essentiel, la scolarité obligatoire étant obligatoire jusqu'à la fin d'un cursus, avec toute l'importance des liaisons inter degré.

Les absences sont gérées via l'application Mimosa :

Niveau 1 => courrier aux familles

Niveau 2 => convocation des familles en DSDEN (50 par semaine, ½ se présente...) avec une assistante sociale.

Niveau 3 => signalement au Procureur

Mais au-delà de ces 3 curseurs institutionnels pour signaler les comportements d'absentéisme, les actions en faveur du retour en classe restent à consolider et à développer. L'inclusion scolaire, l'écoute des problèmes d'aiguillage dans l'orientation et de la « mésoorientation », chez les garçons comme chez les filles, sont à prendre en compte et à articuler avec les conseils de classe. La problématique est ce qui se passe, se joue, dans la classe, les affaires réservées, les courriers des parents avec des propos parfois « destructeurs ».

Mme RIVET relaye la volonté institutionnelle des services départementaux de rendre les GPDS davantage actifs dans leurs volets éducatif et pédagogique pour dépasser les constats et enclencher des actions.

Partage aussi le constat d'une augmentation galopante des cas de décrochage dans le contexte actuel et plus particulièrement une augmentation des situations de mal-être voire des problèmes de santé des collégiens.

Une proportion non négligeable de décrocheurs est issue des formations STMG, GA et commerce qui peuvent représenter des voies empruntées ou choisies par défaut. L'association des enseignants aux signes annonciateurs d'un potentiel décrochage, les intéresser à la « désorientation » sont aussi des axes de réflexions.

2/ GPDS et CESC : ce qui est ressorti « en un mot » sur post-its en début d'atelier

<i>CESC</i>	<i>GPDS</i>
<i>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté</i>	<i>Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire</i>
Climat scolaire	« Un serpent de mer »
Projets (2 participants)	Casse-tête chinois
Action	Prévention
Politique générale d'établissement	Compréhension
Communication	Analyse et solution individuelle
Le partenariat au service des élèves	Changement
Stratégie	Agir
Liens / Aller vers	Regards multiples
Prévenir	Accompagnement (2 participants)
Accompagnement	Comment accompagner la réussite de chacun ?
C(ESC) => 1 discipline d'enseignement	Instance
Extérieur	Partenariats

3/ Les échanges

> Le CESC, tout comme le GPDS, s'inscrit dans la politique et la stratégie du projet établissement (PETA). Les projets collectifs initiés par le CESC peuvent se réaliser sur un voire plusieurs niveaux de classe ou sur tout l'établissement. En fonction de l'identification de problématiques et des besoins, plusieurs thématiques peuvent être abordées comme le soutien à la parentalité, les conduites addictives, l'hygiène, les incivilités etc..

Le partenariat (décloisonnement des Institutions) au service de « l'accrochage scolaire », donc de la réussite des élèves à l'école, y prend toute son importance. Par exemple, des réflexions par thèmes(s) en concertation avec des associations ou des acteurs des municipalités peuvent venir renforcer certains axes de travail pour s'intéresser à tous les temps du développement de l'enfant et de l'adolescent. Une sollicitation à l'interne des services du CAAEE (Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissements) peut aussi être entreprise en cas de constatations de violences ou dans un cadre davantage préventif en ce sens.

Parallèlement, le CESC peut révéler certaines situations d'élèves en risque de décrochage et contribuer au repérage de situations délicates pouvant relever du GPDS de l'EPLÉ.

> Le GPDS se préoccupe davantage de l'individualisation des accompagnements pour les élèves en situation de fragilité, empêchés dans leur réussite scolaire. Et donc à l'inverse, le GPDS peut préconiser la participation, l'inclusion de certains.es élèves dans des projets menés via le CESC qui seraient l'occasion de mieux se connaître, s'affirmer, s'intégrer dans un groupe, dans l'établissement, gagner en confiance, de (re)donner des repères et du sens à leur parcours scolaire. Le GPDS peut être abordé selon différents items interdépendants :

- Sa composition et ses modalités de mise en œuvre ;
- Le repérage de signes annonciateurs et d'élèves ayant besoins d'être accompagnés ;
- La nomination d'un ou plusieurs référents.es décrochage scolaire (RDS) pour impulser la mise en œuvre du GPDS au sein de l'EPLÉ ;
- L'accompagnement, avec ses leviers éducatifs et pédagogiques ;
- La communication envers toute la communauté éducative, les parents et les élèves ;

Parmi les membres du GPDS ont été évoqués : les Chefs d'établissements et/ou adjoints.es, assistante sociale, infirmière, le/la référent.e décrochage scolaire (RDS), CPE, Directeur/trice de SEGPA, psychologue EN, médiateur/trice éducatif/tive en collège. L'assistante sociale et l'infirmière ont un devoir de confidentialité. Le secret ne peut être partagé que s'il y a un danger immédiat. Cela pose des limites professionnelles dans la compréhension des situations et l'accompagnement des élèves.

Il est constaté que les enseignants ne sont pas présents en GPDS. Cette articulation « balbutiante » entre ce qui se passe dans la classe, comment est l'élève et l'instance du GPDS, peut être un axe de travail interne.

La nomination d'un.e RDS enseignant n'est pas très bien perçue par la communauté enseignante : « le décrochage, c'est lui, c'est elle ». A titre d'information, il est indiqué la possibilité de candidater au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) avec une session par année.

Parmi les leviers qui complètent la pédagogie différenciée, le tutorat financé par le CD92 via PREMIS qui a vocation à « modifier le regard de l'élève sur lui-même, sa scolarité et le collège ». Il serait envisagé qu'un projet « dispositif mentorat éducatif » remplacerait le projet « PREMIS » en REP. Le stage en milieu professionnel peut aussi révéler, pour certains élèves, le projet de se diriger vers des modalités de formation par alternance. Des entretiens de suivi individuels peuvent être proposés par un professionnel de l'établissement scolaire ou en binôme (AS/infirmière par ex). Des aménagements d'emploi du temps sont aussi envisageables pour renforcer les actions d'accrochage scolaire.

Chaque acteur peut contribuer au repérage, à l'analyse (la compréhension) d'une situation d'élève, à faire des préconisations pour trouver une solution d'accompagnement adaptée.

C'est pourquoi le GPDS est l'affaire de tous dans l'affirmation de sa plus-value en tant que moyen d'intelligence collective en faveur de l'accrochage scolaire.

4/ Témoignages divers :

- Un exemple de GPDS dans le 1^{er} degré à Chatenay-Malabry : une charte posant la question de l'éthique professionnelle a été élaborée. L'importance d'un lieu informel pour les réunions GPDS a été soulignée ainsi que le besoin de confiance envers les enseignants. Une « charte de secret partagé » a aussi été évoquée pour le second degré.
- Classe de remédiation au LP Monnet de Montrouge : 2 enseignants s'occupaient de la coordination pour accueillir des élèves les matins de 9h à 12h avec pour objectif de mieux comprendre et travailler sur le comportement, les absences, les difficultés d'apprentissages. Les moyens attribués n'ont pas permis de pérenniser cet accompagnement et les interventions des enseignants.

Des entretiens de veille et prévention (EVP) sont actuellement mis en place dans l'établissement : A l'initiative du/de la PP, un rendez-vous est pris auprès du secrétariat de Direction pour donner la parole à l'élève et avec pour objectif de le/la remobiliser dans sa scolarité à travers un dialogue tripartite : élève – PP – membre de la Direction en charge de la classe. Parfois et si besoin, la CPE est présente.
- Le dispositif « Pass-Avenir » sur les territoires d'Antony-Vanves : propose aux élèves de 3èmes de 13 collèges partenaires qui le souhaitent de découvrir concrètement des formations locales au sein des 6 lycées professionnels partenaires. En tant qu'étape du parcours avenir, ce dispositif permet de renforcer le travail d'orientation en éclairant les élèves dans leurs futurs choix. Cette mise en œuvre contribue à préparer au mieux l'entrée de ces élèves en lycée professionnel tout en travaillant une compétence transversale, « se déplacer ».
- L'observatoire partagé de la ville de Montrouge : travaille actuellement sur des mesures de responsabilisation en lien avec les principaux de collèges pour les élèves exclus temporairement de leur établissement.

Conclusion :

Bien que ces deux instances CESC et GPDS aient vocation à contribuer à « l'accrochage scolaire » (ainsi qu'au raccrochage) lorsqu'elles sont actives, elles ont aussi leurs limites, notamment lorsque les tentatives d'accompagnement se réalisent dans l'environnement scolaire qui ne correspond pas toujours, ou plus, aux attentes de certains.es élèves et de leurs familles. C'est pourquoi les « temps de respiration » en dehors de l'école, néanmoins pédagogiques, éducatifs et pouvant être intégrés dans les projets proposés par le CESC, ont toute leur importance dans l'accrochage des élèves.

Compte tenu de l'importance du décrochage, il ressort que la prévention est souvent réduite en raisons des traitements des urgences et des nombreuses situations à gérer selon les EPLE.

Surtout, la confidentialité est identifiée comme un frein majeur à la communication, ce qui entrave la bonne compréhension de certaines situations d'élèves dans leur globalité. Ce frein a pour conséquence une représentation inexacte par les enseignants vis-à-vis d'élèves dont ils ignorent les difficultés rencontrées dans les parcours de vie et scolaire. Cela peut ainsi révéler une approche et un niveau d'empathie qui ne correspondraient pas aux réalités de la situation et engendrer pour l'élève un sentiment d'incompréhension voire de rejet. D'un autre côté et à la connaissance de certaines informations, la part affective accordée par l'enseignant dans l'acte pédagogique, au cœur de la classe, peut être source de déstabilisation. D'où l'interrogation suivante :

Comment allier confiance et confidentialité afin de porter un regard sur l'élève le plus complet et objectif possible, nécessaire pour favoriser l'accrochage et de la persévérance scolaires, tant dans les projets collectifs du CESC que dans les accompagnements individuels relatifs au GPDS ?